



ANALYSE D'ÉCRITURES SPONTANÉES DU CRÉOLE DANS UN CORPUS RECUEILLI ET CATÉGORISÉ DANS LE CADRE D'UNE ENQUÊTE IPSOS-LOFIS

FABRICE GEORGER (UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION)



RÉSUMÉ :

En mars et avril 2007, Ipsos Réunion a réalisé pour le compte de Lofis la lang Kréol La Réunion un sondage auprès d'un échantillon de 505 personnes représentatives de la population réunionnaise. Ce sondage concernait en partie l'écriture de la langue créole.

71% des personnes interrogées ont déclaré écrire occasionnellement ou régulièrement en créole. 80% de ces scripteurs ont accepté de se soumettre à un test d'écriture après écoute d'une phrase pré-enregistrée d'une vingtaine de mots. Les 361 échantillons d'écriture récoltés, représentatifs des habitudes d'écriture spontanées des Réunionnais, sont riches d'enseignement.

Il s'agira ici de présenter les statistiques réalisées à partir de ces écritures spontanées et de les analyser,

tout en prenant garde aux conclusions hâtives sur ce que devrait être une orthographe du créole réunionnais et de ne pas faire dire aux chiffres ce qu'ils ne disent pas. Enfin, des pistes de recherches complémentaires seront proposées.

CV :

Fabrice GEORGER est habilité à enseigner la Langue et Culture Réunionnaises (LCR). Il a mis en place un enseignement bilingue en maternelle à La Réunion pendant 3 ans. Il est docteur en sciences du langage ; coauteur de "Oui au créole, oui au français" (éditions Tikouti, 2006) ; auteur de "Créole et français : deux langues pour un enseignement" (Éditions Tikouti, 2007), et coordonnateur du Conseil scientifique de Lofis la Lang Kréol La Réunion.

“

GEORGER FABRICE

**ANALYSES D'ÉCRITURES
«SPONTANÉES» DU CRÉOLE
DANS UN CORPUS RECUEILLI
ET CATÉGORISÉ DANS LE CADRE
D'UNE ENQUÊTE IPSOS-LOFIS**

FABRICE GEORGER*Analyses d'écritures « spontanées » du créole - Mai 2009*

INTRODUCTION

En fin mars et début avril 2007 Lofis la lang kréol et Ipsos ont réalisé un sondage auprès d'un échantillon de 505 personnes représentatives de la population réunionnaise, sondage concernant en partie l'écriture de la langue créole (voir Fabing ici même pour plus de détails sur les résultats de ce sondage).

D'un point de vue statistique ce sondage a été réalisé avec tout le sérieux et l'objectivité d'un institut de sondage et l'échantillon sondé est représentatif (avec une marge d'erreur d'environ 5%) de la population réunionnaise. Au niveau linguistique et/ou sociolinguistique c'est en toute connaissance de cause d'une part des représentations diglossiques populaires relative à la coexistence des deux principales langues de la communauté réunionnaise et d'autre part des pratiques interlectales dans le mode de discours quotidien que les concepteurs du questionnaire ont travaillé. Lofis la lang kréol, association qui milite pour la promotion d'un bilinguisme harmonieux à La Réunion, en confiant l'élaboration du questionnaire à son conseil scientifique (en collaboration avec IPSOS), conseil composé par certains chercheurs (donc des scientifiques avant d'être des militants) du laboratoire LCF de l'université de La Réunion, a eu pour objectif de mesurer à un instant t les représentations de la population et d'étudier parallèlement les pratiques de cette même population. Les concepteurs du sondage ont tenté d'avoir la même prudence envers les chiffres que Blanchet (2007 : 49) :

Ma prudence envers les « chiffres » vise en fait l'illusion d'objectivité qui leur est attribuée dans l'épistémologie positiviste dominante et son instrumentalisation idéologique par les sondages multipliés dans les médias à propos de questions sociopolitiques. Au fond, en effet, le quantitatif est une sous-modalité du qualitatif. D'une part, les questions et les catégories selon lesquelles les « données » quantitatives sont « recueillies » sont des éléments signifiants, procédant d'interprétations préalables (y compris sous la forme d'hypothèses elles mêmes nécessairement élaborées selon des interprétations intuitives ou raisonnées de l'expérience subjective). Tout dépend de la façon dont on définit, dont on identifie et dont on va chercher ce que l'on compte.

Au niveau des représentations, depuis les premiers travaux en créolistique à l'université de La Réunion, l'on sait que les discours des locuteurs sur les langues réunionnaises sont complexes. En 2003 pour Bavoux (2003 :35) :

Les discours des acteurs de la situation réunionnaise présentent une certaine diversité. On voit bien qu'ils renvoient tantôt à un savoir partagé, tantôt à des positions, ou à des sensibilités, qui peuvent être divergentes (Voir les débats dans la presse). Arrêtons-nous un instant sur l'idéologie dominante à la Réunion : celle-ci conjugue l'idéologie diglossique (produite, rappelons-le, par un contexte historique précis et entretenue par les pratiques et des représentations diglossiques) et l'idéologie monolingue qui est celle de la France dans l'hexagone et qui s'est exportée bien au-delà, dans l'ensemble de l'espace francophone. Inutile de dire qu'elles se renforcent l'une l'autre. A côté de ces deux grandes idéologies conjuguées, les côtoyant et les brouillant, des idéologies mineures, de type identitaire, alimentent le discours ordinaire.

Dans le même article pour Bavoux (2003 :36) :

Si on considère que, très largement, ce sont les représentations qui pérennisent la diglossie, la recherche d'indices d'évolution des représentations dites et agies devient un objet de recherche central.

Pour l'instant, les données que l'on observe révèlent des tendances contradictoires. Une évolution a lieu sous nos yeux, mais il est encore trop tôt pour dire quelle tendance l'emportera. Si la diglossie existe pour le diglotte qui pense et agit en diglotte, elle n'existe plus pour celui qui ne vit pas la coexistence des langues sur le mode du clivage.

Les sondages faits par Lofis sont à « la recherche d'indices d'évolution des représentations dites et agies » conformément à l'article 2 de ses statuts (« article 2 : *l'office de la langue créole de La Réunion a pour objet d'oeuvrer, par tous les moyens adéquats, à la connaissance, l'observation et la valorisation de la langue créole de La Réunion dans le cadre d'un bilinguisme français-créole harmonieux.* »).

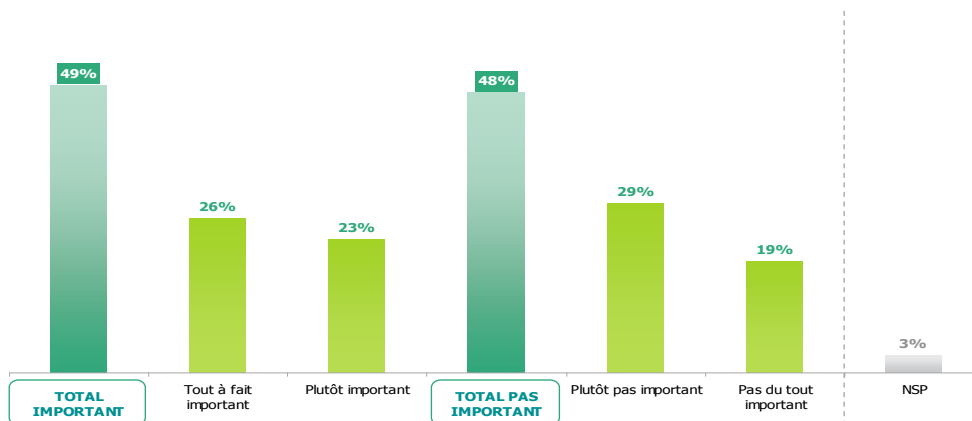
Nous centrerons ici notre analyse sur une partie du sondage concernant la lecture et l'écriture du créole réunionnais, celle consacrée à l'écriture en créole par les enquêtés sous la dictée. La présente analyse d'une partie de ce sondage n'a pas été effectuée sur les données brutes mais à partir du rapport qu'IPSOS a fourni à Lofis. Une légère modification (mais qui a son importance) a été apportée au titre prévu du présent exposé : l'adjectif qualificatif « spontanées » a été mis entre guillemets car répondre à une commande d'un étranger (l'enquêteur) à l'écrit n'est pas un acte vraiment spontané. On peut même dire que c'est un acte provoqué de plus dans une zone d'incertitude pour ne pas dire d'insécurité. Trois points principaux seront abordés ici: l'opinion des sondés sur l'écriture du créole et l'écriture en créole, la présentation du test d'écriture réalisé lors de ce sondage, et enfin, les enseignements retenus de l'analyse de ce corpus.

1. L'OPINION DES SONDÉS SUR L'ÉCRITURE DU CRÉOLE ET L'ÉCRITURE EN CRÉOLE.

A la question « Est-ce qu'il est important à l'avenir que les Réunionnais écrivent en créole ? », 49% des sondés répondent oui, 48% répondent non. La réponse semble donc très partagée.

« Est-ce qu'il est important à l'avenir que les Réunionnais écrivent en créole ? »

505=100%

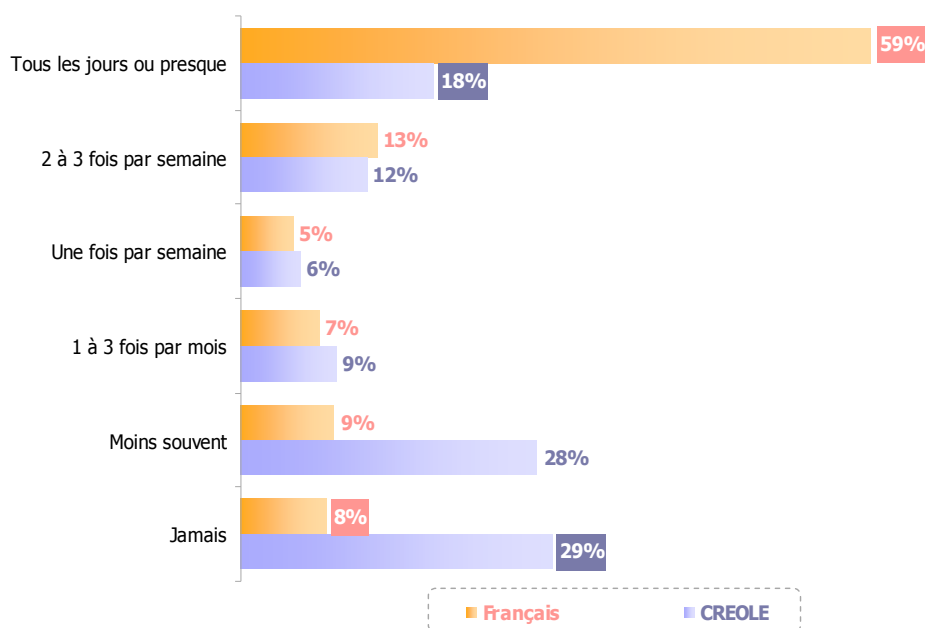


Bien entendu ce résultat tient au mot « important » qui a un sens forcément relatif en fonction de chaque sondé. Il est clair que c'est à la lecture des résultats détaillés que l'on peut comprendre l'importance de cet acte pour chacun. De plus le sondage donne les opinions à un instant t. Aucun sondage équivalent n'avait été pratiqué avant cette date et nous ne disposons donc qu'aucune donnée relative à l'évolution de l'opinion sur cette question.

Néanmoins, depuis de très longues années la question de l'écriture du créole est une question polémique. Nombreux sont ceux qui tous les jours dans les courriers des lecteurs, sur certaines radios, sur certains blogs, disent que le créole est une langue orale, qu'il ne faut pas la mettre à l'écrit. Malgré cela 49% des Réunionnais pensent qu'écrire le créole est important contre 48%. Pour une langue que l'on qualifie souvent de langue orale, le fait que la moitié des sondés pensent qu'il est important qu'elle soit écrite montre quand même une prise de position importante de la population en faveur de l'écriture du créole.

Par contre 29% déclarent ne jamais écrire en créole, 28% moins d'une fois par mois, 27% de 2 fois par semaine à 1 fois par mois, et seulement 18% tous les jours ou presque.

«Vous-même, écrivez-vous en ... ?»



Sans prendre un grand risque il est permis de dire que la majorité des personnes sondées ne sont pas de gros scripteurs de la langue créole. Quand on demande à ceux qui écrivent en créole, même occasionnellement, ce qu'ils écrivent en créole spontanément 56% déclarent écrire des textos ou des SMS, 36% des petits mots ou notes, comme par exemple une liste de course ou une carte postale.

L'écriture des Réunionnais en créole est donc pour le moment limitée à des actes et des fonctions très modestes. « L'importance » pour les sondés d'écrire en créole relève donc pour le moment d'un acte de défense symbolique d'une langue dévalorisée.

«Et qu'est-ce que vous écrivez en créole ... ?»

AUPRÈS DE CEUX QUI ÉCRIVENT EN CRÉOLE ET/OU EN FRANÇAIS		ENSEMBLE 361 =100%
Correspondance		65%
Textos / SMS		56%
E-mails / MSN / blog Internet		9%
Cartes postales / un mot dans le courrier pour la métropole		8%
On se demande des nouvelles		3%
Textes / Mots		46%
Des petits mots / des petits mots, notes... / des mots		36%
Textes		6%
Textes chansons / chansons		5%
Autres		3%
Exemples de phrases écrites en créole		13%
Autre		1%
Rien		1%

En plus de donner leur opinion sur différents échantillons d'écriture qui leur avait été présenté, les sondés déclarant écrire, occasionnellement ou régulièrement en créole, ont accepté à 80% de se soumettre à un test d'écriture. Nous disposons donc de 361 tentatives d'écriture sous la dictée.

2. LE TEST D'ÉCRITURE.

La phrase test est composée de 16 mots différents. Elle a été pré-enregistrée sur un lecteur MP3 dans 2 types de prononciation : une prononciation dite « des bas », une prononciation dite « des hauts », autrement dit une forme basilectale et une forme acrolectale d'après le continuum linguistique défini par Chaudenson et Carayol.

La phrase dictée aux sondés a été :

"Li la poin larzan pou soign son dé sat, son troi sien, son kat kabri èk son sink poisson rouz"
[lilapwɛlarzɔ̃ puswaɲsɔ̃desat sɔ̃trwasjɛ sɔ̃katkabri ɛksɔ̃sɛ̃kpwasɔ̃ruz]

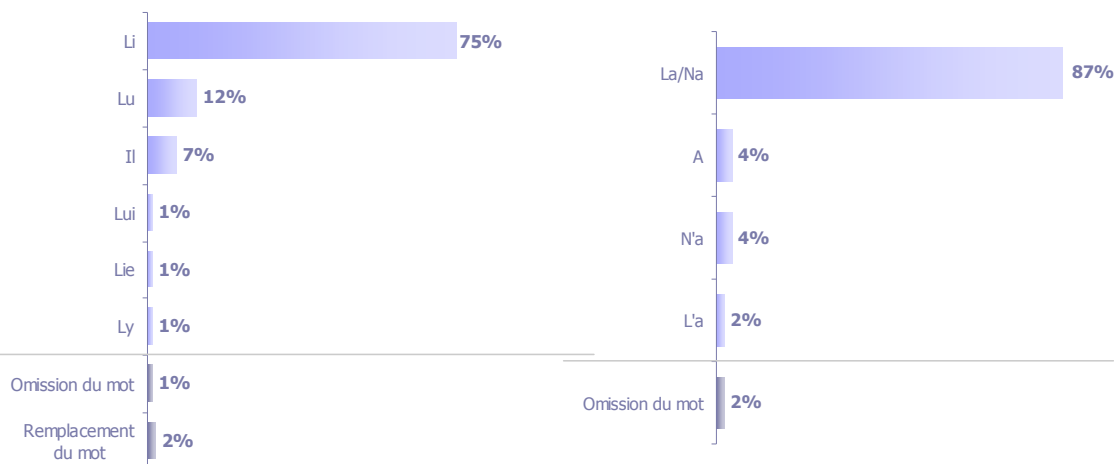
Dans la prononciation basilectale :

"Lu la poin larjan pour soigne son de shat, son troi shien, son kat kabri èk son sink poisson rouj".
[lɪlapwɛlarʒɔ̃purswaɲsɔ̃deʃat sɔ̃trwaʃjɛ sɔ̃katkabri ɛksɔ̃sɛ̃kpwasɔ̃ruʒ]

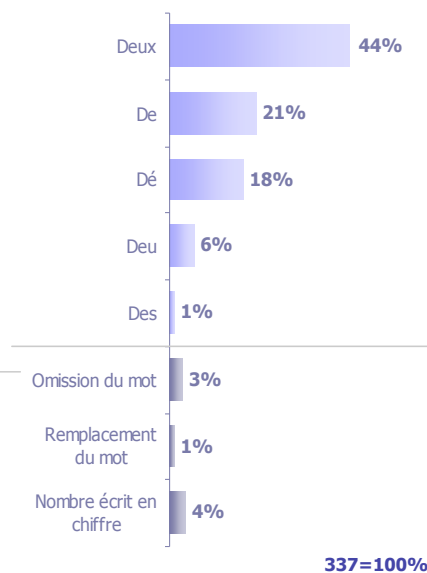
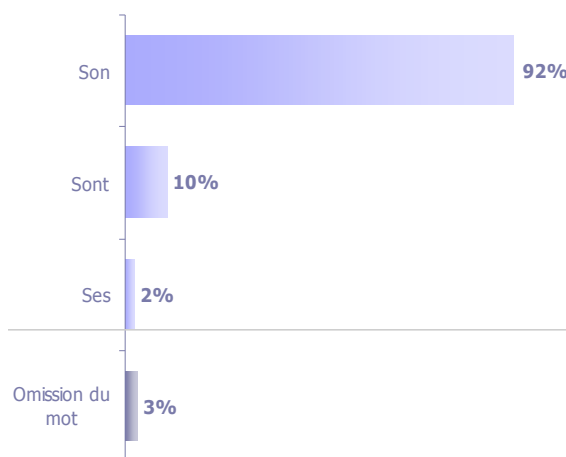
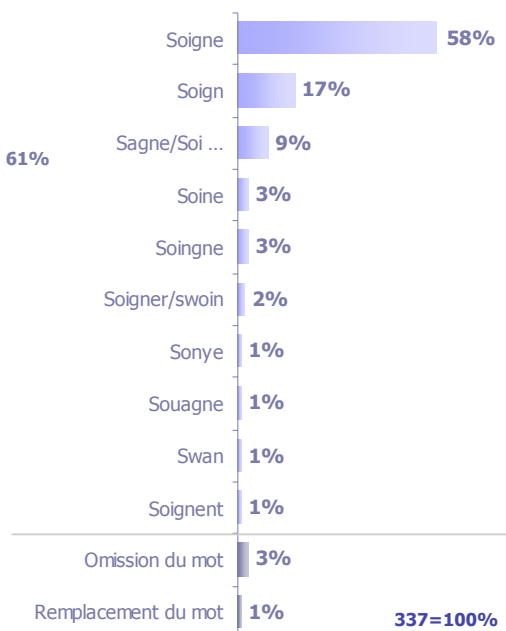
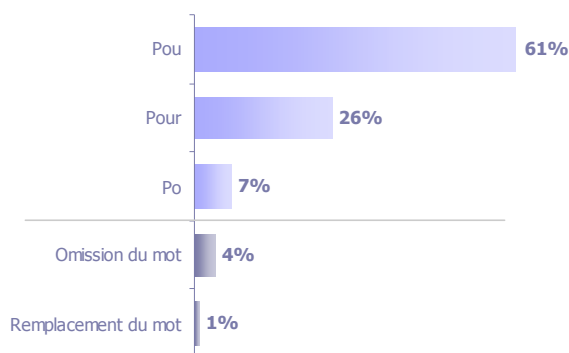
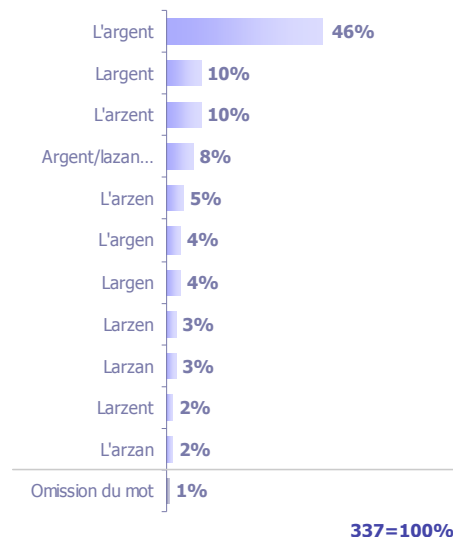
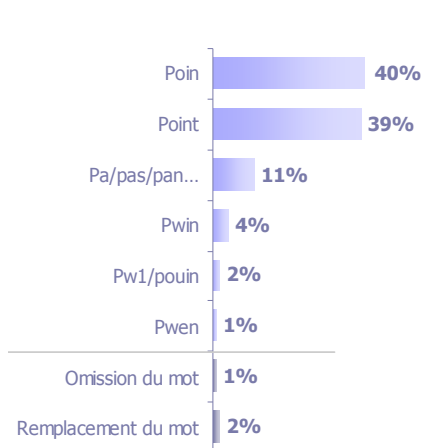
Dans la prononciation acrolectale :

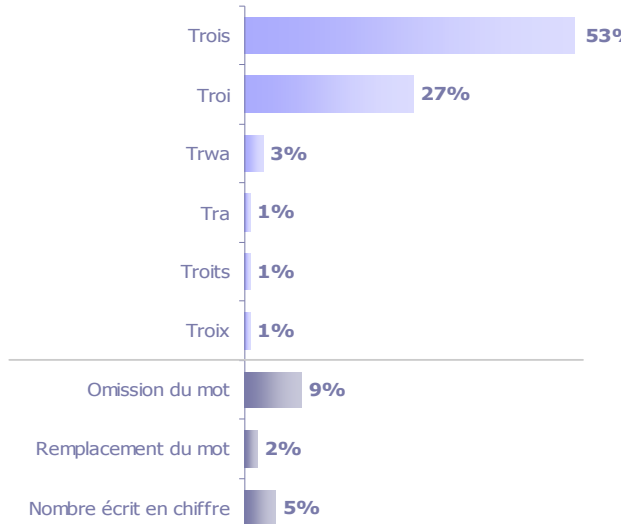
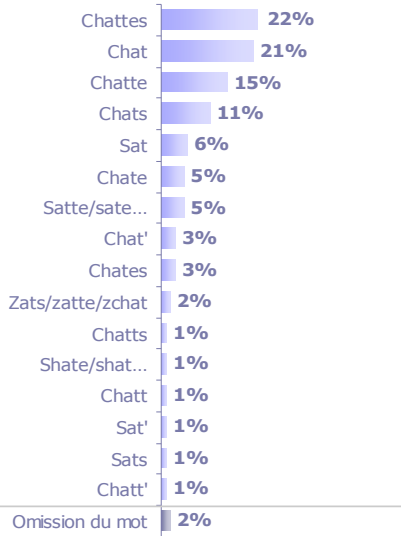
La traduction de cette phrase en français académique est la suivante : il n'a pas d'argent pour élever ses deux chats, ses trois chiens, ses quatre chèvres et ses cinq poissons rouges.

Les choix d'écriture en isolant chaque mot sont les suivants :

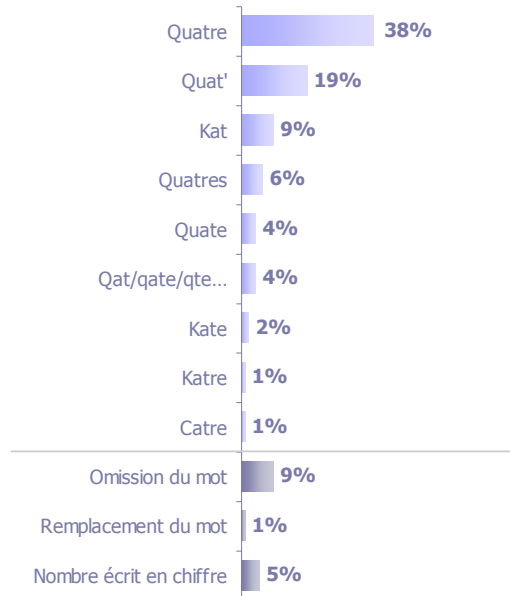
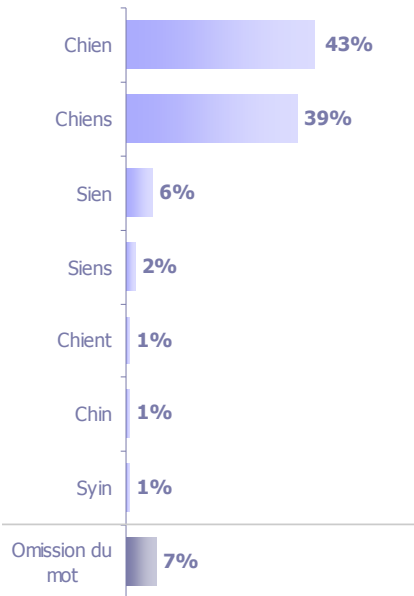


337=100%

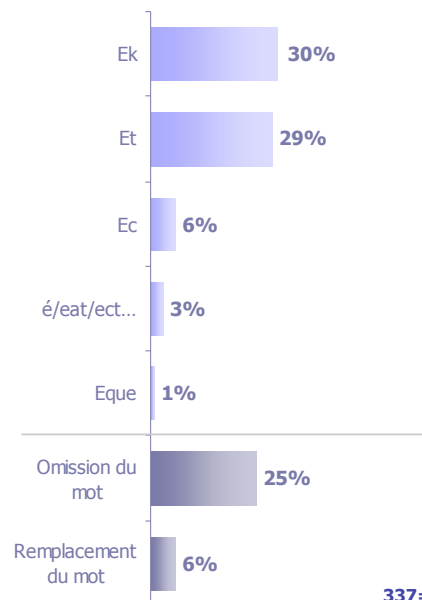
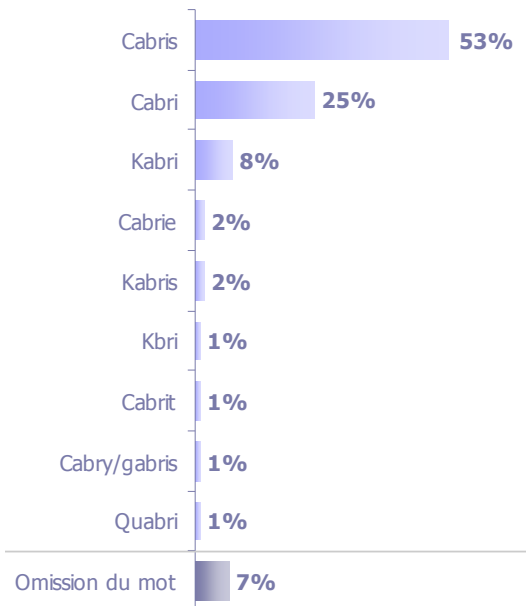




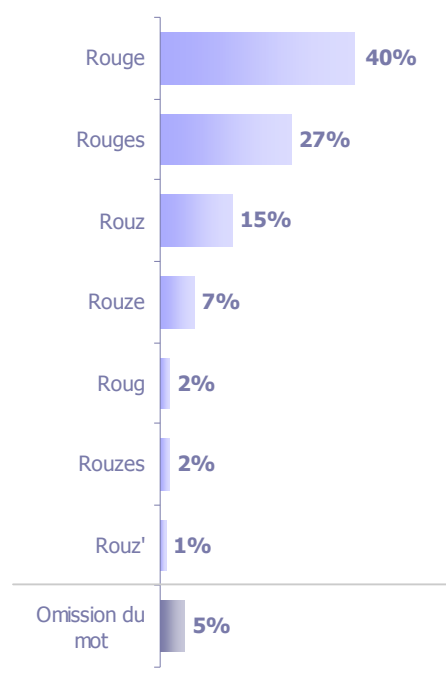
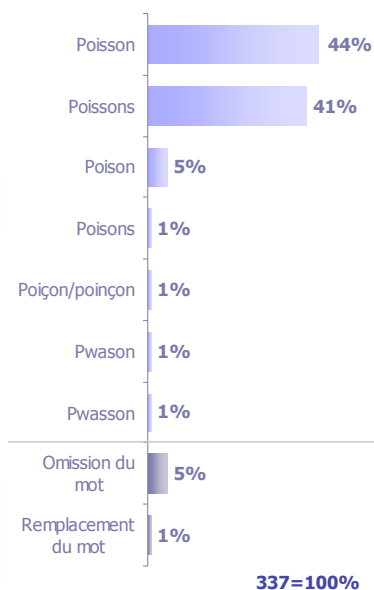
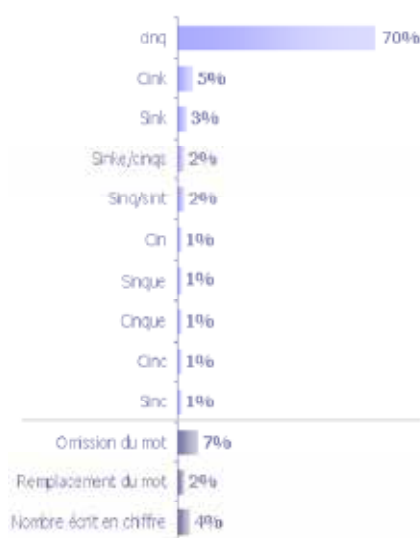
337=100%



337=100%



337=100%



Quand elle est restituée en fonction du premier rang d'usage constaté pour chaque mot la phrase type (qui n'est qu'une construction statistique) devient la suivante :

Li na/la poin l'argent pou soigne son deux chattes, son trois chien, son quatre cabris ek son cinq poisson rouge

Néanmoins, vu la marge d'erreur du fait de la taille de l'échantillon (environ 5%) il est nécessaire d'adopter une certaine transcription flottante pour certains mots où deux possibilités sont concurrentes. La phrase qui prend en compte la marge d'erreur devient donc :

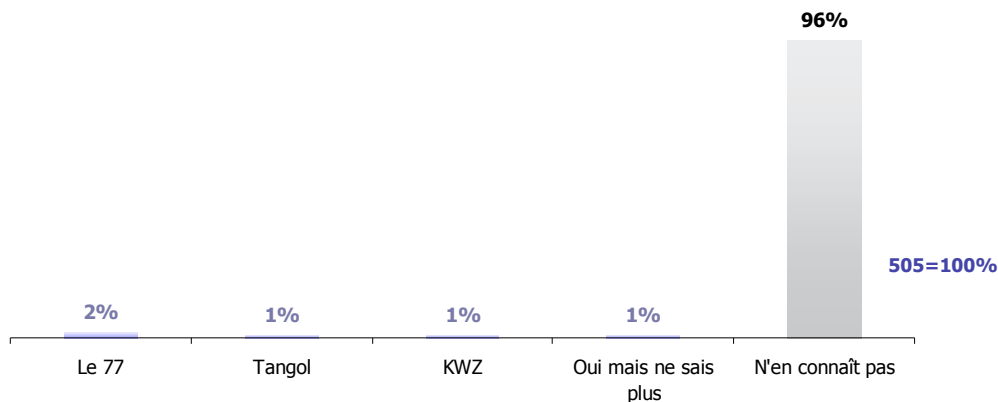
Li na/la poin/point l'argent pou soigne son deux chattes/chat, son trois chien/chiens, son quatre cabris ek/et son cinq poisson/poissons rouge

3. QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS DE CE CORPUS : CE QU'ON PEUT LUI FAIRE DIRE EN APPARENCE ET CE QUE L'ANALYSE PLUS EXIGEANTE RÉVÈLE.

Nous avons retenus cinq enseignements qui nous semblent importants dans ce sondage.

3/1. La graphie utilisée n'est pas une prise de position dans le débat de l'étymologique contre le phonologique.

Le sondage montre que la population réunionnaise ne connaît pas les graphies existantes.



La notoriété spontanée des noms des écritures créoles est quasiment nulle.

Sur les 505 personnes sondées, entre 87 et 96% déclarent ne pas connaître les différentes graphies existantes. Il faudrait s'interroger sur ce « connaître les graphies ».

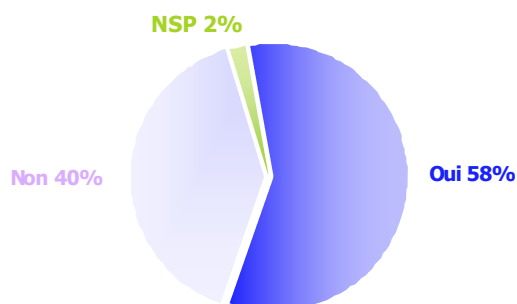
Les personnes interrogées ne les connaissent pas comme « systèmes cohérents » mais elles ont nécessairement rencontré des bribes et des morceaux de phrases sans les analyser comme telles. Par ailleurs les noms des graphies sont des étiquettes tout à fait discutables et qui ne font pas forcément consensus. Il est donc normal que l'opinion s'emmêle un peu les stylos.

Les sondés seraient prêts à changer leur écriture si une autre méthode leur était proposée.

« Accepteriez-vous d'apprendre à écrire le créole d'une autre façon que celle que vous utilisez ? »

Auprès de ceux qui écrivent en créole ne serait-ce qu'occasionnellement

361=100%



A la question « Accepteriez-vous d'apprendre à écrire le créole d'une autre façon que celle que vous utilisez ? » 58% répondent oui en moyenne, dont 66% des 15-25 ans. Ceux qui déclarent refuser d'apprendre une façon d'écrire le créole différente de celle qu'ils utilisent habituellement avancent des raisons variées.

«pour quelles raisons ?»

AUPRÈS DE CEUX QUI ÉCRIVENT EN CRÉOLE NE SERAIT-CE QU'OCCASIONNELLEMENT	ENSEMBLE 361 =100%
CONTRE LE FAIT D'APPRENDRE UNE AUTRE FACON D'ECRIRE LE CREOLE	43%
Trop compliqué / déjà trop de choses à apprendre	16%
Ma la pu la tête pour ça / à mon âge c'est plus nécessaire, je laisse la place aux jeunes	7%
Il y a trop de complication / trop compliqué / lé assez difficil comme ça	6%
A condition que ça soit plus simple, facile	2%
Mi sa maille a moin. Mi na mon habitude , les liaisons, les fautes d'orthographe, apprend sa, non	1%
N'aime pas la manière d'écrire qu'on apprend à la fac, c'est difficile	1%
Pas nécessaire / pas intéressant / le français avant tout	11%
Langue innée	12%
Déjà l'habitude d'écrire de cette manière, pas envie d'en changer	10%
Mi écrit le créole que mi comprend	1%
J'aimerais pas que quelqu'un me dicte comment écrire en créole	1%
Langue Parlée/ Langue Orale	2%
Le parler peut être mais pas l'écriture	2%
Déjà trop de choses à apprendre	2%
Va fé tro zaffer pou apprendre	2%
Le français déjà lé dur / le français est déjà pas facil	1%
Pour la culture/ L'identité créole : Pas d'accord pour apprendre	1%
AUTRE	3%

Pour les 40% qui répondent non, les raisons principales sont « trop compliqué, trop de choses à apprendre » à hauteur de 16%, « le français avant tout » à hauteur de 11%, « la langue créole est innée » à hauteur de 12%.

Nous pouvons remarquer que les commentaires du type « n'aime pas la manière d'écrire qu'on apprend à la Fac, trop difficile », « mi écri le créole que mi comprend » (j'écris le créole que je comprends), « j'aimerais pas que quelqu'un me dicte comment écrire le créole » représentent à chaque fois 1% des arguments sur le refus de changer les habitudes d'écriture en créole.

3/2. Les Réunionnais écrivent le créole (principalement à travers des texto et la liste des courses) en transférant leurs habitudes de lecture et d'écriture du français, et donc en transférant des « réflexes » d'écriture etymologisante.

Ces « réflexes » d'écriture etymologisante se voient assez nettement en ce qui concerne le lexique mais aussi en ce qui concerne la syntaxe. Par exemple, les sondés transfèrent l'accord en nombre comme en français même si la morphosyntaxe des deux langues sont différentes. On peut même supposer que les sondés ne connaissent pas la morphosyntaxe du créole et qu'ils ont appris pour le français l'orthographe en même temps que la grammaire, comme des lois qui ne se discutent pas. En créole réunionnais le pluriel se marque par le déterminant « bann » ou des marqueurs cardinaux placés avant le nom mais pas par une flexion en tout cas portant sur le nom en lui-même ou sur les adjectifs qualificatifs. Par exemple si on avait les mots « cheval », « canal », « bocal » à la place « chat », « chien », « cabris » la phrase deviendrait :

Li na/la poin/point l'argent pou soigne son deux cheval, son trois canal, son quatre bocal ek/et son cinq canal rouge.

Dans l'élaboration d'un système orthographique une des règles principales, qui relèverait du bon sens, consisterait à ne pas retenir les formes qui ne sont pas conformes à la syntaxe de la langue. Donc, nous enlevons (d'autorité ?) à partir de maintenant les formes agrammaticales en créole à savoir ici celles qui construisent le pluriel comme en français. La phrase type devient donc :

Li na/la poin/point l'argent pou soigne son deux chatte/chat, son trois chien, son quatre cabri ek/et son cinq poisson rouge.

Dans cet exemple, si on écrit le créole exactement comme en français, tout en respectant la syntaxe du créole (donc sans l'accord en nombre des noms et des adjectifs) l'écriture dite « étymologique » du créole choque les habitudes d'écriture en français. On voit alors que l'argument de respecter l'étymologie française ne tient pas la route. Une distinction graphique entre les deux langues serait certainement utile voire indispensable.

Le passage d'une graphie à une orthographe a pour but d'améliorer la lecture experte, notamment en permettant une prise de sens sans le contexte de la phrase, et en permettant une prise de sens sans oralisation. Sans distinction graphique entre le français et le créole, et en dehors du contexte de la phrase, on ne sait pas si « chiens » ou « poisson rouge » sont écrits en français ou en créole. Comment alors savoir rapidement s'il faut écrire « trois chiens » (en français) ou « trois chien » (en créole) ou « cinq poissons rouges » (en français) ou « cinq poisson rouge » (en créole). Autrement dit comment savoir rapidement quelle règle syntaxique appliquer ? Là encore une distinction graphique entre les deux langues serait utile voire indispensable.

3/3. Au niveau de la prononciation, une faible utilisation des prononciations marquées « basilectale ».

Toutes les graphies phonologiques, même si elles choisissent de mettre en avant graphiquement la variété dite basilectale du créole réunionnais, acceptent la variation de la langue au niveau des phonèmes. Par exemple, « i » se dit [i] ou [y] comme dans « kiltir » qui se dit [kiltir] ou [kyltyr], « z » se dit [z] ou [ʒ] comme dans « rouz », se dit [ruz] ou [ruʒ]. La graphie Tangol propose même de marquer la variation par l'introduction de certains signes diacritiques, ce qui peut faciliter la lecture mais a le désavantage de ralentir l'écriture.

Bien entendu très peu de personnes ont lu les conventions de base de chaque graphie et les locuteurs jugent les graphies en fonction de leurs habitudes apprises pour la lecture et l'écriture du français. Le sondage montre une faible utilisation graphique du basilecte sauf pour le pronom personnel « li ».

Li	Larsan	po	dé	Sat	sien	rouz
75%	3%	7%	18%	6%	6%	15%

Une graphie, ou une orthographe, ne devrait pas selon moi prendre uniquement la variété dite basilectale, la variété la plus éloignée du français comme base graphique au risque de remporter difficilement l'adhésion du public avec les commentaires du type « le créole qu'on n'écrit n'est pas notre créole, nous on ne parle pas comme ça », ou au risque de perdre beaucoup de temps en explication et en enseignement.

Ce constat se vérifie en partie avec le phonème / j / dans larzan/l'argent (dans seulement 33% des cas le graphème « z » est choisi) et rouz/rouge (dans seulement 24% des cas le graphème « z » est choisi) et « ch » dans shien/chien (dans 9% des cas le graphème « s » est choisi) et shat/chatte (dans seulement 13% des cas le graphème « s » est choisi).

Si par exemple une distinction graphique était nécessaire avec le français, il me semble que le mot « larjan » serait plus facilement acceptés que « larzan », le mot « rouj » serait plus accepté que « rouz », le mot « shien » serait plus facilement accepté que le mot « sien » et que le mot « shat » serait plus facilement accepté que le mot « sat ». Je ne dis pas qu'il faut supprimer la possibilité d'écrire par exemple « rouz » avec un « z » ou « sien » avec un « s », mais je veux dire qu'ils devraient certainement être des tolérances ou des variations mais ils ne devraient pas avoir le statut de graphème principal.

3/4. Une faible utilisation des graphèmes marqués « déviance maximale » d'après les habitudes de lecture et d'écriture en français.

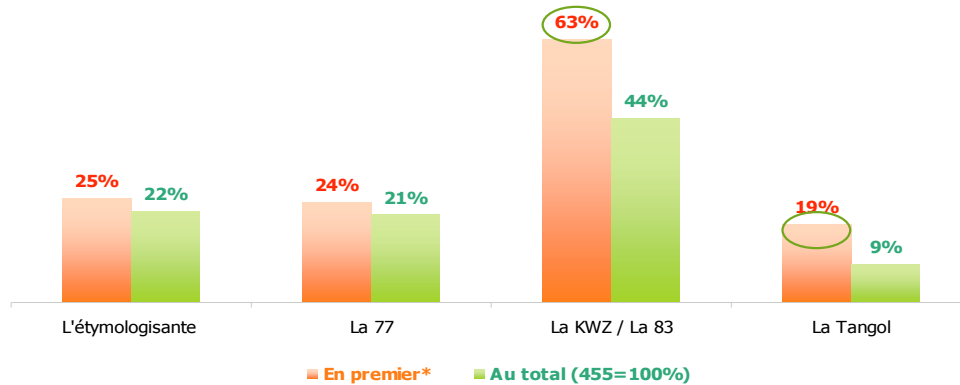
Nous entendons ici par « déviance maximale » par rapport au français les choix qui ont été faits par la graphie 83 (qui reprenait les propositions faites par le GEREC aux Antilles dès 1976) pour marquer certains sons, comme par exemple le « w-a » pour [wa], le « w-i-n » pour [w] ou le « y » pour [].

Le sondage montre une très faible utilisation des choix prônés par les principes de la déviance maximale par rapport au français.

Pwin	Sony (e)	trwa
4%	1%	3%

Pourtant, au niveau des opinions sur les différentes graphies la graphie 83 est celle qui « fait le plus créole ».

« Laquelle de ces façons d'écrire vous semble la plus créole ? »



* Les effectifs varient pour chaque écriture (entre 105 et 117 personnes)

Cette apparente contradiction (apparente car nous avons vu plus haut que le test d'écriture n'est pas une prise de position pour ou contre une graphie établie) montre qu'en plus des mécanismes de lecture et d'écriture, en plus des habitudes de lecture et d'écriture, deux aspects sont aussi à prendre en compte : l'aspect identitaire et l'aspect épilinguistique.

Une orthographe du créole réunionnais devra ne pas négliger l'histoire de la langue (surtout le côté revendications identitaires) sans forcément choisir les graphèmes les plus extrêmes.

3/5. Même avec des habitudes de lecture et d'écriture en français, le principe phonologique fonctionne.

Certains mots se rapprochent d'une écriture à base phonologique comme, « na/la » (87%) contre « n'a » (4%) et « l'a » (2%), « poin » (40%) et « point » (39%), « pou » (61%) contre « pour » (26%), « ek » (30%) contre « ec » (6%).

Certaines formes (jugées plus étymologiques) instaurent une très forte confusion car elles se justifient pour la syntaxe française mais ne correspondent pas à la syntaxe du créole.

C'est le cas de « na » (l'équivalent du verbe avoir) mais s'il devait s'écrire « n'a » créerait une interférence avec la négation en français. C'est le cas aussi de « la » (une forme du verbe être) mais s'il devait s'écrire « l'a » créerait une interférence avec le déterminant « l' » en français.

CONCLUSION

Le sondage réalisé par Lofis et Ipsos montre que les Réunionnais ne sont pas actuellement de gros scripteurs en créole. Nous récapitulons succinctement les principaux enseignements que nous avons retenus :

- la graphie utilisée par les sondés n'est pas une prise de position pour la graphie étymologique ou contre les graphies phonologiques ;
- les Réunionnais écrivent le créole en transférant leurs habitudes de lecture et d'écriture du français ;
- au niveau de la prononciation, une faible utilisation des prononciations marquées « basilectale » avec des nuances (par exemple le cas du pronom personnel « li ») ;
- une faible utilisation des graphèmes marqués « déviance maximale » d'après les habitudes de lecture et d'écriture en français, même s'ils déclarent que la graphie la plus déviante est celle qui fait plus créole ;
- même avec des habitudes de lecture et d'écriture en français, l'écriture phonologique est présente.

Nous avons vu aussi que pour établir des « Éclairages pour une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais » il fallait prendre en compte les enseignements d'un tel sondage de la population réunionnaise, mais le prendre en compte en tant qu'indicateur, et que de nombreuses autres approches doivent être pratiquées. Vu la faible fréquence d'écriture en créole des Réunionnais, vu le type d'écrit produit (en caricaturant un peu les SMS et la liste de courses) il nous semble qu'un tel corpus doit être complété notamment par l'étude de corpus d'utilisateurs beaucoup plus réguliers de l'écriture du créole, comme par exemple le cas des Réunionnais qui écrivent sur les murs de facebook (où l'on constate un grand marquage identitaire et une fréquence d'écriture beaucoup plus élevée que la moyenne réunionnaise) ou par exemple l'étude de certaines négociations de la graphie par les enseignants de créole (qui ont eu une formation et qui enseignent aussi ailleurs le français ou en français).

Aller vers une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais est une des revendications des réunionnais (militants, écrivains, enseignants, acteurs culturels divers, anonymes, ...) qui sont à l'origine de la création de Lofis la Lang La Réunion.

Pour Blanchet (2004) :

Les stratégies d'individuation exploitées par certains acteurs glottopolitiques (par exemple les militants d'une langue minoritaire) exploite souvent la tentation de distanciation « interne » par rapport à la langue dominante et de satellisation d'autres variétés pour tenter d'individuer une « langue » forte. Ils élaborent ainsi des langues semi-artificielles, dont sont exclues les formes similaires voire empruntées à la langue dominante et où sont imposées des formes standardisantes élaborées à dessein. L'absence d'ancrage social de ces élaborations (faute d'une capacité d'implémentation) et leur échec fréquent à renverser la diglossie (qui s'en trouve au contraire redoublée) met en lumière la primauté des paramètres sociolinguistiques « externes » socialement partagés dans le processus d'individuation.

Au lieu de choisir autoritairement une des graphies existantes, Lofis a choisi le chemin d'une certaine sagesse en déclarant la langue créole propriété de l'ensemble de la communauté. Le choix d'une orthographe ne doit plus être une question qui divise mais au contraire une question qui rassemble.

Néanmoins, le sondage présenté ici montre que très peu de réunionnais utilisent le créole écrit dans la vie quotidienne. L'ancrage social recherché pour l'écriture du créole est au minimum double : le grand public d'une part, les principaux producteurs d'écrits (écrivains, poètes, chanteurs, enseignants de créole, ...) d'autre part. A ces deux parties Lofis devra proposer une écriture certes fonctionnelle, mais avant tout qui « fait créole » avec des paramètres « externes » socialement partagés. C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

BAVOUX, Claudine, « Fin de la «vielle diglossie» réunionnaise?», in Glottopol n°2, juillet 2003.

BLANCHET, Philippe, « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », in Actes du colloque Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications / CNRS, 2004, p. 31-36.

BLANCHET, Phillippe, «Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques» in Carnets d'Atelier de Sociolinguistique n° 1, 2007